

# LE POULET CANADIEN

## Le nouveau Code de pratiques pour le secteur de la volaille est prêt !

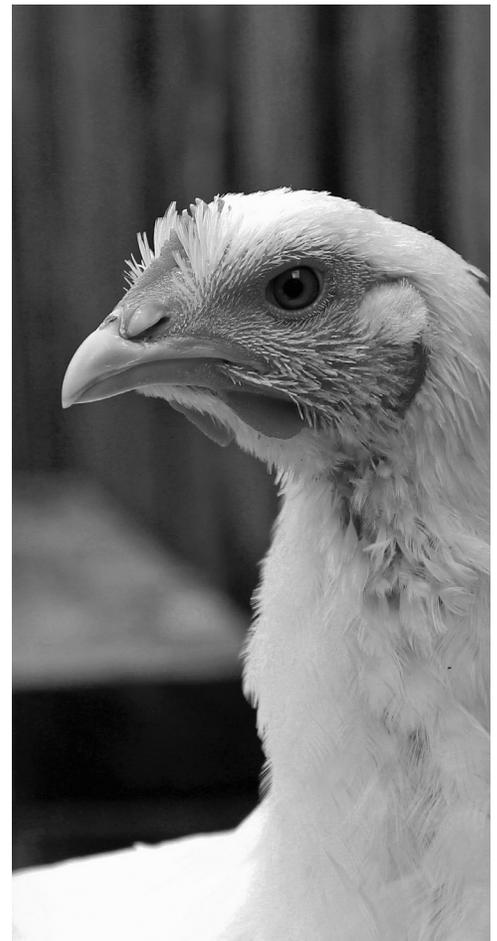
Le Code de pratiques pour les poulets, dindons et reproducteurs, qui a fait l'objet d'un examen par le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE), est maintenant complété. En raison du nombre de secteurs concernés, le processus d'élaboration de ce code fut l'un des plus complexes jamais amorcé à ce jour par le CNSAE.

Le Code, sous forme de projet, a été rendu public sur le site Web du CNSAE en vue d'une période de commentaires de 60 jours qui a pris fin le 4 décembre dernier. Le Comité d'élaboration du Code s'est réuni à deux reprises plus tôt cette année pour revoir les près de 900 commentaires formulés et apporter les modifications nécessaires à l'ébauche du document. Des commentaires ont été reçus des membres du grand public et d'associations et compagnies représentant à la fois l'industrie et des groupes de défense du bien-être des animaux.

« Le Comité d'élaboration du Code a travaillé avec acharnement pour dresser l'ébauche du nouveau Code et la période de commentaires publics nous a permis de comparer notre travail à celui d'un groupe représentatif plus vaste », a indiqué Vernon Froese, administrateur des Producteurs de poulet du Canada et président du Comité du Code.

« Nos Codes canadiens sont élaborés en vertu d'un processus unique dans le cadre duquel tous les intervenants collaborent pour établir les normes de bien-être animal qui doivent être appliquées sur les fermes canadiennes.

SUITE PAGE 2



### dans ce numéro

2 | Réduction des antibiotiques :  
cibles proposées pour l'utilisation préventive

5 | Audit par une tierce partie des Programmes  
de salubrité des aliments à la ferme et de soins  
aux animaux

9 | Le Recensement de l'agriculture de 2016

10 | Vous avez des mouches domestiques  
dans votre poulailler?

## SUITE DE LA PAGE 1

Les Producteurs de poulet du Canada sont fiers d'être membres du CNSAE et d'avoir participé au processus de renouvellement du Code. »

Les Codes de pratiques sont des lignes directrices élaborées à l'échelle nationale pour les soins et la manipulation des animaux d'élevage. Un vaste groupe d'intervenants sont consultés, ce qui apporte de la crédibilité au processus d'élaboration du Code. Ces participants sont, entre autres, des producteurs, transporteurs, vétérinaires, agences d'application et de bien-être animal, organisations des secteurs du détail et des services alimentaires, transformateurs, gouvernements et chercheurs.

Les Producteurs de poulet du Canada ont participé activement auprès du Comité d'élaboration du Code, avec Rudy Martinka, l'un de nos administrateurs, agissant comme notre représentant direct. Notre Programme de soins aux animaux prend appui sur la version antérieure du Code mais sera revu et mis à jour en fonction du nouveau Code.

Voici deux vidéos qui expliquent le processus d'élaboration des codes : *Des attentes supérieures – Le processus d'élaboration des codes de pratiques* (les sept étapes de l'élaboration d'un code) [www.youtube.com/watch?v=AIQaljjk68](http://www.youtube.com/watch?v=AIQaljjk68) et *Principales caractéristiques du processus d'élaboration des codes* (la durabilité des améliorations au bien-être animal et à la confiance du public) [www.youtube.com/watch?v=oOZO\\_PG3MsA](http://www.youtube.com/watch?v=oOZO_PG3MsA).

La version définitive du Code devrait être publiée le 15 juin. Consultez notre prochain numéro pour connaître les faits saillants du nouveau Code. **R**

## Réduction des antibiotiques : cibles proposées pour l'utilisation préventive

**Les questions de la résistance et de l'utilisation d'antimicrobiens ont suscité beaucoup d'attention dans les secteurs de la santé publique et de l'agriculture.**

Pour les Producteurs de poulet du Canada, la résistance et l'utilisation d'antimicrobiens sont une priorité absolue comme le démontre bien notre décision d'éliminer l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I en mai 2014. De plus, la réduction de l'utilisation des antibiotiques d'importance pour la santé humaine est un élément clé du plan stratégique quinquennal de l'industrie.

À cette fin, nous avons créé un groupe de travail pour déterminer la meilleure stratégie de réduction des antibiotiques. Le groupe était composé de producteurs, vétérinaires, représentants de meuneries, couvoirs, transformateurs et universitaires.

Le groupe de travail a proposé la stratégie suivante :

1. éliminer l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie II d'ici la fin de 2018; et
2. éliminer l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie III d'ici une date qui sera arrêtée ultérieurement.

Les administrateurs des Producteurs de poulet du Canada ont reçu cette proposition et consultent actuellement un groupe élargi d'intervenants à l'échelle nationale dans le but de déterminer la faisabilité et l'aspect pratique de la stratégie proposée. Le Conseil d'administration n'a pas encore pris de décision en lien à la stratégie proposée.

Le groupe de travail était d'avis qu'il était impossible d'assigner une date pour l'élimination des antibiotiques de catégorie III avant que le Canada ne modifie son approche réglementaire à la classification des additifs alimentaires zootechniques. Actuellement, les producteurs canadiens n'ont pas accès au même nombre de produits zootechniques (par exemple les probiotiques, prébiotiques, enzymes, etc.) et aux allégations pour lesquelles ils sont approuvés dans d'autres pays. Le groupe de travail s'est aussi penché sur la possibilité d'éliminer l'utilisation thérapeutique des antibiotiques de catégorie I, bien qu'aucun consensus n'ait été atteint sur la question.

Bien que la demande des détaillants et des restaurateurs pour des produits qui répondent à l'allégation « élevé sans antibiotiques » (ESA) ait augmenté récemment, tel n'est pas l'objectif de la stratégie des Producteurs de poulet du Canada. Plutôt, nous visons une politique de réduction qui répondra au besoin de réduire l'utilisation des produits antimicrobiens tout en maintenant la disponibilité et l'efficacité des antibiotiques pour des raisons de santé et de bien-être animal.

La stratégie proposée de réduction vise à éliminer l'utilisation préventive des antimicrobiens de catégorie II et III. L'utilisation d'ionophores (catégorie IV) et de coccidiostatiques serait maintenue. L'avantage d'une stratégie est d'instaurer la confiance chez les consommateurs.

La stratégie proposée :

- continue de permettre l'utilisation d'ionophores et de coccidiostatiques à titre préventif
- continue de permettre l'utilisation d'antimicrobiens pour le traitement des oiseaux malades
- consiste en une approche graduelle qui élimine l'utilisation préventive des antimicrobiens importants pour la santé humaine
- répond au besoin de tenir compte de la hausse des coûts de production dans le prix vif

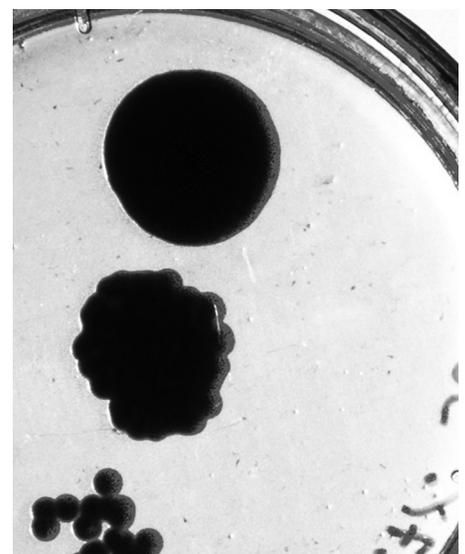
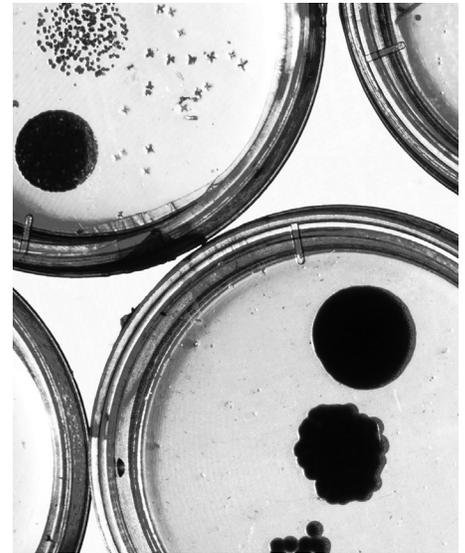
La stratégie proposée :

- ne force pas l'industrie à adopter « l'élevage sans antibiotiques »
- n'empêche pas le traitement des oiseaux malades

La stratégie prend appui sur six plans d'action clés qui se veulent essentiels au succès :

1. Engagement à l'échelle de l'industrie
  - L'engagement de tous les intervenants est essentiel pour assurer le succès.
2. Accès accru et étiquetage des produits alternatifs
  - Les producteurs canadiens doivent avoir accès à des produits antibiotiques alternatifs et à des allégations similaires à ce qu'on retrouve dans d'autres pays.
3. Soutien et mise en œuvre de pratiques de gestion exemplaires
  - Des services de sensibilisation devront être offerts à tous les intervenants de la chaîne pour les aider à mettre en œuvre les modifications au niveau de la production.
4. Économie
  - Le prix vif du poulet devra cerner l'augmentation des coûts de production associés à la stratégie de réduction.
5. Surveillance
  - Un programme crédible de surveillance est requis de sorte à fournir des commentaires et des repères aux producteurs.
6. Promotion
  - Il sera nécessaire d'élaborer une stratégie de relation avec les consommateurs et la clientèle afin de promouvoir les mesures prises par l'industrie.

Les consultations nationales des Producteurs de poulet du Canada se poursuivront jusqu'en juin afin de déterminer si les objectifs sont réalisables, si les échéances sont raisonnables et si l'industrie devrait également considérer l'élimination de l'utilisation thérapeutique des antibiotiques de catégorie I. **R**



# NOUVELLES DE LA COLLINE



## Budget 2016

**Le mardi 22 mars, le ministre des Finances, Bill Morneau, a présenté le budget fédéral de 2016 axé sur le raffermissement de l'économie et la croissance de la classe moyenne.**

Avant l'annonce du budget, les Producteurs de poulet du Canada ont fait une présentation à la fois au ministère des Finances et au Comité des finances pour décrire les enjeux pressants qui guettent l'industrie canadienne du poulet.

Plus précisément, nous avons fait ressortir que le remaniement du Programme d'exonération des droits (PED) et l'élimination des fraudes qui se produisent en lien à la volaille de réforme et aux mélanges définis de spécialité (MDS) sont des mesures qui n'engendrent pas de frais pour le gouvernement mais qui, en fait, occasionneraient des épargnes. Cela a été présenté clairement, avant le 22 mars, lorsque les représentants des Producteurs de poulet du Canada ont rencontré le secrétaire parlementaire au ministre des Finances et les membres du Comité des finances afin de s'assurer que le message soit bien reçu.

Fait regrettable à souligner, le gouvernement fédéral n'a pas utilisé la présentation du budget pour résoudre les problèmes qui affligent l'industrie du poulet depuis déjà plusieurs années et n'a annoncé que des investissements modestes dans le secteur agricole du Canada.



**FAIT REGRETTABLE  
À SOULIGNER, LE  
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL  
N'A PAS UTILISÉ LA  
PRÉSENTATION DU BUDGET  
POUR RÉSOUDRE LES  
PROBLÈMES QUI AFFLIGENT  
L'INDUSTRIE DU POULET**

Les investissements en agriculture décrits dans le budget incluent des mesures touchant la recherche et la technologie non polluante. Les investissements visant à raffermir et à moderniser le système canadien de salubrité des aliments aideront les producteurs à continuer d'offrir des aliments sécuritaires et de haute qualité aux Canadiennes et Canadiens. Grâce au nouveau financement découlant du budget de 2016, l'Agence canadienne d'inspection des aliments pourra investir dans des systèmes qui permettront aux activités d'inspection de cibler les aliments à risque très élevé et importés. L'ACIA améliorera aussi les activités d'inspection à l'étranger afin de faciliter les interventions lorsque des risques de sécurité alimentaire sont découverts, et ce, avant que lesdits aliments se trouvent sur le marché de consommation canadien.

Bien que les enjeux qui guettent l'industrie du poulet soient présents depuis déjà un certain temps, l'annonce faite en parallèle à la conclusion du Partenariat transpacifique incluait des mesures anti-contournement pour combattre la fraude au niveau du PED, ainsi qu'en lien à la volaille de réforme et aux MDS. Le budget a fait mention du PTP et de l'engagement du gouvernement à consulter les Canadiens sans toutefois parler de la résolution des problèmes qui nous concernent.

Les Producteurs de poulet du Canada poursuivront leur travail avec le gouvernement fédéral afin d'assurer que la voix de nos producteurs soit entendue. **R**

# Audit par une tierce partie des Programmes de salubrité des aliments à la ferme et de soins aux animaux

Les consommateurs canadiens ont de fortes attentes envers leurs agriculteurs, depuis l'assurance d'approvisionnements stables jusqu'à l'application de l'excellence et de pratiques exemplaires en matière de salubrité des aliments et de soins aux animaux.

Les producteurs de poulet canadiens sont fiers de satisfaire à ces attentes pour chaque troupeau qu'ils élèvent. Les Programmes de salubrité des aliments à la ferme et de soins aux animaux mis en œuvre par les Producteurs de poulet du Canada (PPC) sont des moyens concrets et mesurables de démontrer la fierté et l'engagement des producteurs dans l'élevage de poulets de qualité auxquels les Canadiens peuvent faire confiance.

Les Programmes de salubrité des aliments à la ferme et de soins aux animaux des PPC offrent :

- Un ensemble de normes nationales assurant la cohérence d'un océan à l'autre
- Des programmes soumis à audits qui assurent la responsabilité de chaque exploitation
- Des programmes obligatoires qui assurent la participation et la conformité de tous les producteurs
- Des mesures strictes de mise en application qui offrent une assurance supplémentaire

Pour démontrer encore davantage leur engagement en termes de salubrité des aliments à la ferme et de soins aux animaux, les PPC amorceront, en 2016, des audits par de tierces parties de leurs Programmes de salubrité des aliments à la ferme et de soins aux animaux.

## QUELLE SERA LA PORTÉE DE CES AUDITS ?

Les PPC ont conclu un contrat de service avec le cabinet NSF-GFTC (Guelph Food Technology Centre) pour effectuer des audits complets de tous les aspects du système de programmes à la ferme des PPC en certifiant des auditeurs PAACO (Professional Animal Auditor Certification Organization). Cette démarche vise à donner aux clients et aux consommateurs la confiance dont ils ont besoin en ce qui touche les méthodes d'élevage des poulets au Canada.

Des audits seront effectués :

- À la ferme : des audits des producteurs seront effectués pour assurer la mise en application des exigences du programme
- Auprès des auditeurs des PPC : Des audits-témoins seront effectués afin d'évaluer la constance des auditeurs

- Auprès de l'Office national et des offices provinciaux : Des audits auprès de l'Office national et des offices provinciaux seront menés pour évaluer la mise en œuvre du système de gestion aux paliers national et provincial

## COMBIEN DE FERMES FERONT L'OBJET D'UN AUDIT?

Le cabinet NSF-GFTC a établi le protocole d'échantillonnage d'audit d'après les normes internationales (ISO Guide 65) – la racine carrée des fermes et les offices provinciaux sur une base annuelle.

Chaque année, des audits seront effectués auprès de

Le cabinet NSF-GFTC a établi le protocole d'échantillonnage d'audit d'après les normes internationales (ISO Guide 65) – la racine carrée des fermes et les offices provinciaux sur une base annuelle.

Chaque année, des audits seront effectués auprès de :

- 54 fermes (réparties dans toutes les provinces)
- 27 auditeurs (répartis dans toutes les provinces)
- 3 offices provinciaux
- 1 bureau national

## COMMENT LES RÉSULTATS SERONT-ILS UTILISÉS ET DÉCLARÉS?

Le fournisseur d'audit en tierce partie remettra aux PPC des rapports distincts couvrant la mise en œuvre des programmes aux niveaux national et provincial, la mise en œuvre des exigences des Programmes de salubrité des aliments à la ferme et de soins aux animaux et des rapports sur la compétence et la cohérence des auditeurs des PPC.

Ces rapports serviront à traiter les situations de non-conformité à l'échelle du système afin d'assurer que l'intégrité et la mise en œuvre des programmes à la ferme des PPC respectent les normes les plus élevées.

Les PPC continueront de veiller à ce que toute l'industrie soit informée et mobilisée. Les PPC élaboreront des rapports sur l'industrie qu'ils partageront avec les transformateurs, les détaillants et les restaurateurs. Ces rapports fourniront une évaluation globale de l'efficacité de la mise en œuvre des programmes au niveau de la ferme, de la cohérence des auditeurs et du rendement du système de gestion. Comme toujours, les offices provinciaux continueront de communiquer aux couvoirs et aux transformateurs le statut de certification des producteurs. **R**



# MISES À JOUR DU CRAC

## FORMULATIONS DE PROBIOTIQUES AVEC ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT IMMUNITAIRE DES POULETS

Les probiotiques sont des organismes vivants qui, lorsqu'ils sont administrés en quantités adéquates, contribuent à la santé de leur hôte en améliorant l'équilibre microbien dans l'intestin. Plusieurs espèces de bactéries ont des activités probiotiques. Dans la production de volaille, l'intérêt accordé aux probiotiques découle de leur utilisation comme remplacement des antibiotiques et comme stratégie de contrôle des microbes qui causent des maladies d'origine alimentaire chez les humains, par ex., la *Salmonella*. On croit que le mécanisme d'action des probiotiques dans la volaille inclut le maintien d'une flore intestinale normale, des changements au métabolisme et des améliorations à la prise alimentaire et à la digestion. On a démontré que l'administration de probiotiques améliore le gain de poids et l'utilisation alimentaire tout en diminuant la mortalité de la volaille. Le traitement aux bactéries probiotiques, tout particulièrement les lactobacilles, est capable de moduler plusieurs aspects des réponses immunitaires et peut aussi rehausser la compétence immunitaire chez le poulet.

### L'approche

Malgré leurs effets bénéfiques, le nombre de produits probiotiques disponibles ayant des capacités éprouvées d'amélioration immunitaire du poulet est présentement limité. Dr Shayan Sharif et son équipe de chercheurs à l'Université de Guelph ont élaboré une formulation probiotique définie contenant plusieurs lactobacilles, ayant la capacité de renforcer le système immunitaire et de réduire le fardeau de *Salmonella* chez les poulets. Ces lactobacilles ont été obtenus de l'intestin de poulets sains où ils se trouvent normalement. Les effets sur la croissance, l'efficacité alimentaire, le développement du système immunitaire et la faculté de réponse immunitaire des oiseaux ont été mesurés afin d'évaluer plus précisément cette formulation probiotique et d'en déterminer la sécurité et les voies d'administration optimale. Cette recherche a pour objectif à long terme d'élaborer des formulations probiotiques rentables et capables d'améliorer la production, de réduire la colonisation de pathogènes d'origine alimentaire et d'augmenter la compétence immunitaire.

### Les expériences et résultats

On a évalué la sécurité de la formulation probiotique choisie afin de s'assurer que son utilisation convient comme produit probiotique. Des essais en laboratoire (*in vitro*) et sur des oiseaux vivants (*in vivo*) ont démontré que la formulation probiotique était capable de diminuer la colonisation de *Salmonella* à des doses spécifiques et pouvait être administrée de plusieurs façons sans que son efficacité ne soit réduite. L'administration de cette formulation probiotique dans les œufs (*in ovo*) n'avait aucun effet nuisible sur l'éclosabilité et l'état général des poussins éclos. Au moment de leur éclosion, tous les poussins avaient des lactobacilles présents dans leurs intestins. On a examiné la performance de croissance après l'éclosion des poulets à griller qui avaient reçu des probiotiques et on a constaté que leur gain de poids corporel, leur prise alimentaire et leur indice de consommation étaient comparables à ceux des poulets recevant des antibiotiques dans leurs rations. Les poussins furent traités aux probiotiques le jour de leur éclosion ou *in ovo* afin de déterminer à partir de quel moment la colonisation de lactobacilles probiotiques affectent le développement de l'intestin. Dans l'ensemble, les résultats démontrent la capacité des formulations probiotiques à promouvoir le développement de l'intestin.

Afin de déterminer les effets de la formulation sur la réponse immunitaire et l'immunité protectrice, les chercheurs ont mesuré la réponse au virus de la grippe aviaire chez des poulets traités aux probiotiques le jour de l'éclosion. Les résultats ont fait ressortir que le traitement aux probiotiques améliore l'immunité globale des poulets et leur capacité à se défendre contre le virus de la grippe. L'activité de renforcement immunitaire de la formulation probiotique ne se limitait pas à l'immunité contre le virus de la grippe aviaire et des résultats similaires ont été obtenus quand la formulation probiotique était utilisée avec le vaccin anti-salmonelle. Dans l'ensemble, cette étude a démontré que dans des conditions normales, il n'y a pratiquement aucune différence pour certains paramètres de production clés entre les poulets à griller recevant des antibiotiques et ceux recevant des probiotiques. De plus, les poulets recevant des probiotiques avaient un moindre fardeau de *Salmonella* dans leurs intestins et avaient une plus forte immunité contre le virus de la grippe aviaire et la *Salmonella*.

### LES CONSTATATIONS

La recherche démontre que cette formulation probiotique est sûre et très efficace en termes de réduction du fardeau de la *Salmonella* chez les poulets à griller. Ce probiotique à base de lactobacilles a la capacité de rehausser la compétence immunitaire des poulets à griller. Les probiotiques et les antibiotiques ont des effets comparables sur les paramètres de production. Cette recherche démontre que les probiotiques peuvent constituer un supplément alimentaire sûr et efficace dans la production de poulets à griller.

Cette recherche a été financée par le Conseil de recherches avicoles du Canada et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. **R**



---

**LE NOUVEAU SITE WEB DU CRAC EST MAINTENANT  
ACTIF ! [WWW.CP-RC.CA](http://WWW.CP-RC.CA) VOUS POURREZ Y LIRE DES  
RAPPORTS SUR DES PROJETS DE RECHERCHE, DES MISES  
À JOUR SUR LES ACTIVITÉS DU CRAC ET L'ORIENTATION  
STRATÉGIQUE DE L'ORGANISME. LE NOUVEAU RAPPORT  
ANNUEL DE 2015 VIENT TOUT JUSTE D'Y ÊTRE AFFICHÉ !**

---

# Vous voulez retrouver 4 500 emplois ? Mettez fin aux importations illégales

**Depuis déjà plusieurs années, l'industrie canadienne du poulet perd des occasions de marché en raison des échappatoires actuelles aux contrôles à l'importation : manque de vérification des importations de volailles de réforme, utilisation accrue des mélanges définis de spécialité pour générer des importations supplémentaires et l'application inappropriée du Programme d'exonération des droits aux produits en régime de gestion de l'offre.**

Il existe de plus en plus de preuves à l'effet que le poulet entre clandestinement au Canada en étant faussement étiqueté comme de la volaille de réforme. En 2015, le Canada a importé l'équivalent de 95,5 pour cent de toute la production de volaille de réforme des États-Unis et les importations de volaille de réforme ont atteint des sommets sans précédent au premier trimestre de 2016, une quantité de 29 Mkg se retrouvant sur le marché canadien en seulement trois mois.

En 2015, des importations supplémentaires de l'ordre de plus de 3,5 Mkg ont découlé de la formulation intentionnelle de produits de poulet en des mélanges définis de spécialité par le simple ajout de sauce, produits qui ne sont pas sujets aux contrôles à l'importation. Enfin, bien que le Programme d'exonération des droits n'ait pas été conçu à des fins d'application dans le secteur agricole, prévoyant jusqu'à quatre ans pour réexporter et permettre la substitution des produits, le recours à ce programme a augmenté rapidement comme l'indiquent les importations de poulet qui sont passées de 2,1 Mkg en 2011 à 96,3 Mkg en 2015.

Non seulement ces mesures de contournement des contrôles frontaliers ont-elles privé les producteurs de poulet canadiens d'un montant d'environ 139 millions de dollars en recettes agricoles, elles ont aussi privé l'économie canadienne d'au moins 112 millions en recettes fiscales, 335 millions de dollars en contributions au PIB et contribué à la perte de près de 4 500 emplois.

Ces problèmes remontent à bien avant que le Canada ne décide de se joindre aux négociations du Partenariat transpacifique (PTP). Toutefois, ce n'est que dans son communiqué concernant la conclusion des négociations du PTP, le 5 octobre 2015, que le gouvernement du Canada s'est engagé à multiplier les efforts de recherche

de solutions significatives et à long terme à ces pratiques de contournement des contrôles frontaliers.

Selon le même communiqué, ces solutions devraient inclure l'élaboration d'un processus de certification obligatoire des importations de volaille de réforme, l'interdiction pour les importateurs de contourner les contingents d'importation en ajoutant de la sauce aux produits de poulet tout simplement, et l'exclusion des produits en régime de gestion de l'offre du Programme d'exonération des droits. Les Producteurs de poulet du Canada ont même aidé avec la certification des importations de volaille de réforme par l'élaboration d'un test d'ADN que le gouvernement peut utiliser pour identifier les importations de poulet à griller qui ont été faussement étiquetées comme de la volaille de réforme.

Cependant, plus de sept mois se sont écoulés depuis l'annonce du gouvernement et l'industrie attend toujours le progrès dans ces domaines. Le secteur canadien du poulet continue de subir les conséquences du manque d'action du gouvernement à ce chapitre et le niveau de contournement des contrôles à l'importation augmente tous les jours.

Le gouvernement du Canada a raison de prendre le temps qu'il faut pour consulter les Canadiens en ce qui a trait au PTP et de mener une évaluation détaillée de l'incidence potentielle de cet accord commercial. Il est aussi sage que le gouvernement fasse un suivi des décisions du Japon et des États-Unis en lien au PTP puisque sans ces deux pays, l'accord ne peut entrer en vigueur.

Par ailleurs, il est aussi important que le gouvernement mette un terme au contournement des contrôles frontaliers qui crée depuis longtemps des problèmes économiques pour le secteur canadien du poulet. L'élimination des échappatoires liées à ces trois mesures de contournement des contrôles frontaliers qui, encore une fois, ne sont aucunement reliées au PTP, contribuera énormément à assurer le succès continu de l'industrie canadienne du poulet, et ce, malgré la part de marché qui sera perdue une fois que l'accord commercial sera ratifié.

Il est plus que temps que le gouvernement du Canada donne suite aux engagements qu'il a lui-même pris à l'endroit des producteurs de poulet canadiens. Il est temps que nous ayons l'occasion de produire plus de poulet au Canada plutôt que de voir notre marché miné par des importations illégales. **R**





## Le Recensement de l'agriculture de 2016 présente des avantages pour les agriculteurs

**Le Recensement de l'agriculture est maintenant lancé ! Au début de mai, les agriculteurs ont reçu une lettre comprenant des instructions faciles à suivre sur la façon de remplir le questionnaire.**

Le Recensement des données agricoles est la source définitive d'information au niveau communautaire. En s'inspirant de ces données, les décideurs pourront être certains qu'ils agissent dans l'intérêt des agriculteurs, des communautés agricoles et des exploitations agricoles.

Les organisations agricoles sont de grands utilisateurs des données du recensement et s'inspirent de ces informations pour formuler des recommandations stratégiques, élaborer les documents de communication et de travail de sensibilisation ainsi que pour procéder à l'analyse de l'expansion du marché.

Les conseillers en politique du gouvernement au niveau fédéral, régional et provincial utilisent les données du recensement de l'agriculture pour aider à développer des programmes de soutien aux fermes et pour évaluer l'impact des catastrophes naturelles, telles que les inondations, les sécheresses et les tempêtes, sur l'agriculture. Cela permet de réagir rapidement lorsqu'un désastre se produit.

Le Recensement de l'agriculture présente d'autres avantages :

- il permet de déterminer les tendances et fournit des informations factuelles sur les nouvelles questions et possibilités ainsi que les récents défis au sein de la communauté agricole ;
- les questions du Recensement portent sur un large éventail de sujets, tels que l'utilisation des terres, les cultures, le bétail, la main-d'œuvre agricole, les machines et l'équipement, les pratiques de gestion des terres, et le financement agricole.

Soutenez votre communauté en complétant votre questionnaire du Recensement de l'agriculture en mai 2016 ! Il peut être complété par toute personne responsable, ou simplement au courant, des décisions de gestion au quotidien de votre exploitation agricole.

Comme l'exige la *Loi sur la statistique*, les renseignements que vous fournirez demeureront confidentiels et seront utilisés uniquement à des fins statistiques.

Veuillez noter les changements importants apportés au questionnaire en ligne de 2016 :

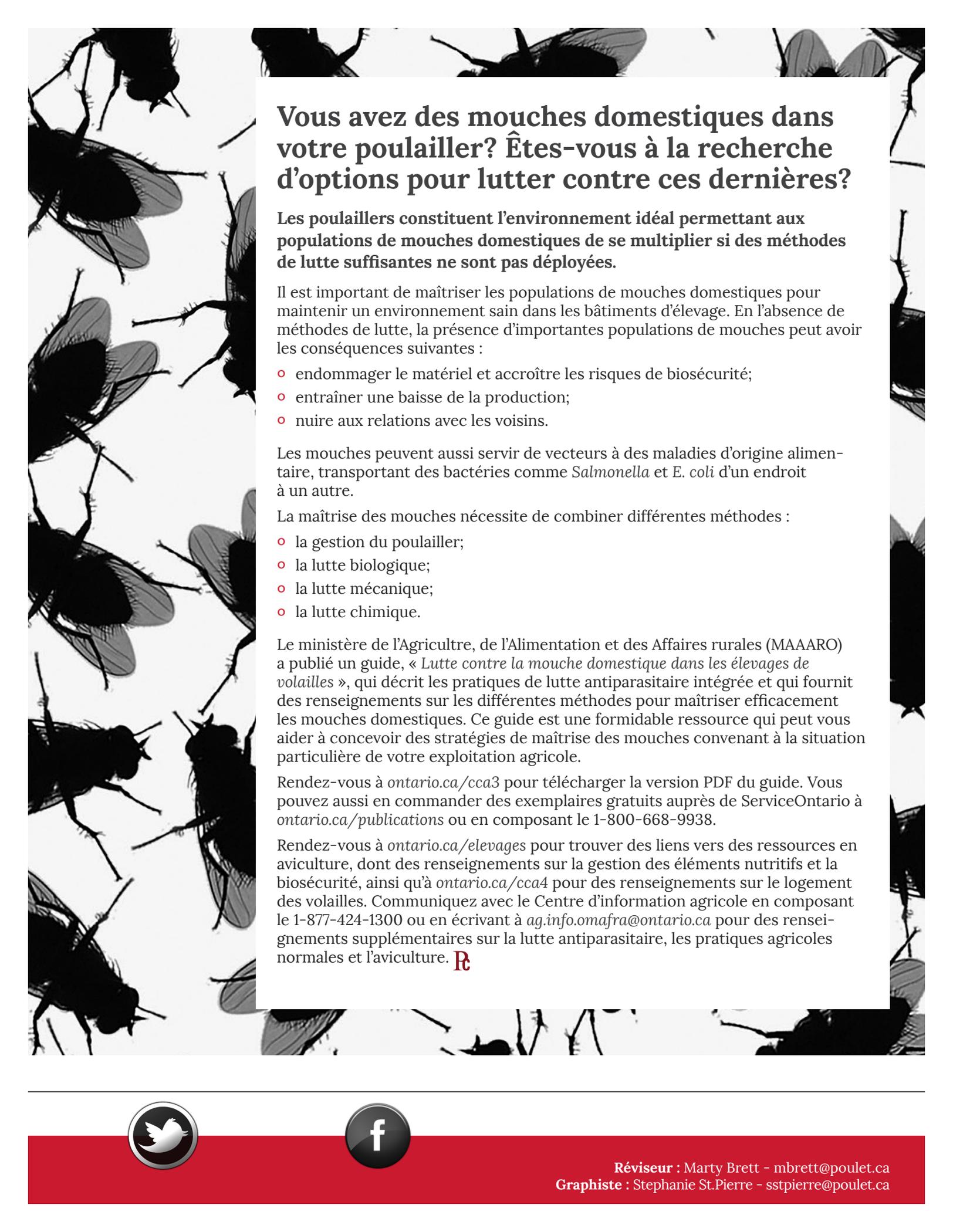
- le recensement est maintenant simplifié et facile à remplir ;
- il est plus court et nécessite 30 % moins de temps à remplir qu'en 2011 ;
- les répondants ne sont plus tenus de fournir les dépenses agricoles détaillées ;
- les totaux sont automatiquement additionnés et les questions qui ne s'appliquent à votre exploitation sont ignorées.

Remplir le questionnaire en ligne est rapide et facile:

- Allez sur le site Web de Statistique Canada à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et choisissez le questionnaire en ligne ;
- Entrez le code d'accès sécurisé que vous avez reçu par courrier en mai et remplissez facilement le questionnaire.

En tant qu'exploitant agricole, vous êtes légalement tenu, en vertu de la *Loi sur la statistique*, de participer. Bien que ce ne soit pas le meilleur moment pour remplir des questionnaires, répondre au questionnaire du Recensement de l'agriculture en même temps que celui du Recensement de la population permet de rationaliser les procédures et fait épargner aux contribuables des millions de dollars.

Pour obtenir de plus amples informations sur le Recensement de l'agriculture de 2016, consultez : [www.recensement.gc.ca](http://www.recensement.gc.ca). 



## Vous avez des mouches domestiques dans votre poulailler? Êtes-vous à la recherche d'options pour lutter contre ces dernières?

Les poulaillers constituent l'environnement idéal permettant aux populations de mouches domestiques de se multiplier si des méthodes de lutte suffisantes ne sont pas déployées.

Il est important de maîtriser les populations de mouches domestiques pour maintenir un environnement sain dans les bâtiments d'élevage. En l'absence de méthodes de lutte, la présence d'importantes populations de mouches peut avoir les conséquences suivantes :

- endommager le matériel et accroître les risques de biosécurité;
- entraîner une baisse de la production;
- nuire aux relations avec les voisins.

Les mouches peuvent aussi servir de vecteurs à des maladies d'origine alimentaire, transportant des bactéries comme *Salmonella* et *E. coli* d'un endroit à un autre.

La maîtrise des mouches nécessite de combiner différentes méthodes :

- la gestion du poulailler;
- la lutte biologique;
- la lutte mécanique;
- la lutte chimique.

Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales (MAAARO) a publié un guide, « *Lutte contre la mouche domestique dans les élevages de volailles* », qui décrit les pratiques de lutte antiparasitaire intégrée et qui fournit des renseignements sur les différentes méthodes pour maîtriser efficacement les mouches domestiques. Ce guide est une formidable ressource qui peut vous aider à concevoir des stratégies de maîtrise des mouches convenant à la situation particulière de votre exploitation agricole.

Rendez-vous à [ontario.ca/cca3](http://ontario.ca/cca3) pour télécharger la version PDF du guide. Vous pouvez aussi en commander des exemplaires gratuits auprès de ServiceOntario à [ontario.ca/publications](http://ontario.ca/publications) ou en composant le 1-800-668-9938.

Rendez-vous à [ontario.ca/elevages](http://ontario.ca/elevages) pour trouver des liens vers des ressources en aviculture, dont des renseignements sur la gestion des éléments nutritifs et la biosécurité, ainsi qu'à [ontario.ca/cca4](http://ontario.ca/cca4) pour des renseignements sur le logement des volailles. Communiquez avec le Centre d'information agricole en composant le 1-877-424-1300 ou en écrivant à [ag.info.omafra@ontario.ca](mailto:ag.info.omafra@ontario.ca) pour des renseignements supplémentaires sur la lutte antiparasitaire, les pratiques agricoles normales et l'aviculture. **R**

